

NICOLAS OUDART
Commissaire aux comptes
4 Avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Limoges, le 19 mars 2024

Tél. : 05 55 71 84 63

Association Ligue Contre le Cancer
Comité de la Haute-Vienne
23 avenue des Bénédictins
87000 – LIMOGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue contre le Cancer Comité de la Haute-Vienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 19 mars 2024.

*Le Commissaire aux Comptes,
Nicolas OUDART.*


Nicolas OUDART
Expert-comptable et Commissaire
aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	580 711.66	(166 678.88)	414 032.78	221 076.15
Terrains				
Constructions	539 056.34	(129 039.18)	410 017.16	212 640.75
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 655.32	(37 639.70)	4 015.62	8 435.40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12 670.00		12 670.00	12 385.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	12 170.00		12 170.00	11 885.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	500.00		500.00	500.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	593 381.66	(166 678.88)	426 702.78	233 461.15

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	27 366.36		27 366.36	97 122.65
Créances clients, usagers et comptes rattachés	14 878.80		14 878.80	23 249.14
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	12 487.56		12 487.56	73 873.51
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	953 857.29		953 857.29	859 276.48
Valeurs mobilières de placement	190 000.00		190 000.00	20 000.00
Disponibilités	763 857.29		763 857.29	839 276.48
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	981 223.65		981 223.65	956 399.13

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 574 605.31	(166 678.88)	1 407 926.43	1 189 860.28
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		48.00	48.00
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		48.00	48.00
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		853 290.01	1 271 994.29
Réserves statutaires ou contractuelles		789 340.95	1 208 045.23
Réserves pour projet de l'entité		63 949.06	63 949.06
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		273 311.43	(418 704.28)
Situation nette (sous total)		1 126 649.44	853 338.01
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 126 649.44	853 338.01
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			4 911.73
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			4 911.73
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		38 944.00	38 944.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		38 944.00	38 944.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		240 598.73	292 666.54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		61 726.79	50 376.17
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		47 736.02	28 887.84
Dettes fiscales		1 675.58	615.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		129 460.34	212 786.56
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		1 734.26	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		242 332.99	292 666.54
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 407 926.43	1 189 860.28

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 856.00	27 544.00	(688.00)	-2.50 %
Ventes de biens et services	110 372.79	88 345.44	22 027.35	24.93 %
Ventes de biens	38 218.30	11 859.00	26 359.30	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	72 154.49	76 486.44	(4 331.95)	-5.66 %
. dont parrainages	914.00	496.00	418.00	84.27 %
Concours publics et subventions d'exploitation	41 707.00	53 453.50	(11 746.50)	-21.98 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	367 896.37	332 255.01	35 641.36	10.73 %
Dons manuels	366 896.37	326 299.01	40 597.36	12.44 %
Mécénats	1 000.00	5 956.00	(4 956.00)	-83.21 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	751 219.92	133 850.97	617 368.95	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	4 911.73	15 000.00	(10 088.27)	-67.26 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 302 963.81	650 448.92	652 514.89	
Achats de marchandises	1 483.64	1 491.26	(7.62)	-0.51 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	319 370.37	271 409.07	47 961.30	17.67 %
Aides financières	398 160.64	570 664.95	(172 504.31)	-30.23 %
Impôts, taxes et versements assimilés	7 170.79	3 402.41	3 768.38	
Salaires et traitements	191 998.53	127 487.07	64 511.46	50.60 %
Charges sociales	66 398.08	42 929.91	23 468.17	54.67 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 540.81	19 603.95	(4 063.14)	-20.73 %
Reports en fonds dédiés		4 911.73	(4 911.73)	
Autres charges	31 496.81	29 262.73	2 234.08	7.63 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 031 619.67	1 071 163.08	(39 543.41)	-3.69 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	271 344.14	(420 714.16)	692 058.30	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	7 898.33	2 169.91	5 728.42	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	7 898.33	2 169.91	5 728.42	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme	15.00		15.00	
CHARGES FINANCIÈRES	15.00		15.00	
RÉSULTAT FINANCIER	7 883.33	2 169.91	5 713.42	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	279 227.47	(418 544.25)	697 771.72	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	10.00		10.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10.00		10.00	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 800.01		4 800.01	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 800.01		4 800.01	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 790.01)		(4 790.01)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 126.03	160.03	966.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 310 872.14	652 618.83	658 253.31	
TOTAL DES CHARGES	1 037 560.71	1 071 323.11	(33 762.40)	-3.15 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	273 311.43	(418 704.28)	692 015.71	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	63 555.84	42 969.10	20 586.74	47.91 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	63 555.84	42 969.10	20 586.74	47.91 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	63 555.84	42 969.10	20 586.74	47.91 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	63 555.84	42 969.10	20 586.74	47.91 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1	<i>Préambule</i>	5
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2	DÉROGATIONS.....	5
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	6
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	6
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	6
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	7
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	7
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	8
3.1.7	<i>Stocks</i>	8
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	8
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	8
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	9
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	12
3.2.4.1	Tableau de variation	12
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	12
3.2.5	<i>Dettes</i>	12
3.2.5.1	Etat des échéances	12
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	13
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	13
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	13
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	15
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers	15
4.2.1.4	Mécénat.....	15
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	15
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	16
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	16
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	16
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	16
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	17
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	17
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	17
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	17
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	18

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	18
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	18
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	18
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	19
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	19
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	19
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	19
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	19
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	22
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	22
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	22
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	23
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	23
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	25
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	25
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	26
5.1	AUTRES INFORMATIONS	26
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	26
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	26
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	26
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	26

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Mme Joëlle MOLLARD PETITCOLIN a été élu Présidente lors du Conseil d'Administration du 6 juin 2023
- Achat de locaux pour l'accueil des soins de support au 25 avenue des Bénédictins à LIMOGES le 13 décembre 2023

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	372 861	208 497	647	580 712
Immobilisations financières	11 885	300	15	12 170
Total	384 746	208 797	662	592 882

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	208 497	0
→ locaux pour soins de support	207 530	
→ matériel informatique	967	
Immobilisations financières	300	0
→ parts sociales	300	
→ ...		
Total	208 797	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	151 785	15 541	647	166 679
Amort.Immobilisations financières				
Total	151 785	15 541	647	166 679

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	11 885	300	15	12 170
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	11 885	300	15	12 170

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	NEANT		
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	500	500	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	14 879	14 879	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	15 379	15 379	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières	NEANT			
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	NEANT				
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	763 857	
Livrets et comptes épargne		
Comptes à terme	190 000	
Total	953 857	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés	14 878	23 250
→ ACTC	13 835	
→ CD 23	790	
→ MAISON D'ARRET LIMOGES	78	
→ MAIRIE DE CHALUS	175	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	9 549	73 873
Autres créances		
Disponibilités		
Total	24 427	97 123

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CHAUSSETTES BROUSSAUD	1 734	0
Total	1 734	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 208 045					418 704		789 341
→ Fonds de réserve missions sociales	63 949							63 949
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-418 704							
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	853 290	0	0	0	0	418 704	0	853 290

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		4 912	0	0	4 912	0
	2020	4 912			4 912	0
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		4 912	0	0	4 912	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	38 944			38 944
Total	38 944	0	0	38 944

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 3 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 700	61 700		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	49 413	49 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	129 460	129 460		
Produits constatés d'avance		0		
Total	240 573	240 573	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 126	0
→ Impôt sur les sociétés	1 126	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	48 287	0
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 954	
→ Caisse de retraite	1 794	
→ Caisse de prévoyance et mutuelle	2 877	
→ Personnel autres charges à payer	8 227	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	4 309	
→ Dettes congés à payer	17 647	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 929	
→ Prélèvement à la source	550	
Total	49 413	0

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	7 457	6 347
→ FNP - Factures non parvenues		
LA POSTE	614	
LEPINE	650	
DUROUX	202	
BARRANDON	713	
SAS AUDIT OUDART	3 660	
COPY SUD	1 618	
LIGUE NATIONALE	26 839	26 730
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	0	0

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES					
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 204 902,37	-1 204 902,37	-533 978,34	-533 978,34
1.1 Cotisations sans contrepartie		-26 856,00	-26 856,00	-27 544,00	-27 544,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-367 896,37	-367 896,37	-332 255,01	-332 255,01
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-810 150,00	-810 150,00	-174 179,33	-174 179,33
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-59 351,04		-50 186,99	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-914,00		-496,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-52 962,92		-46 091,26	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-5 474,12		-3 599,73	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-41 707,00		-53 453,50	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-4 911,73		-15 000,00	
TOTAL		-1 310 872,14	-1 204 902,37	-652 618,83	-533 978,34

	Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-61 067,52	-61 067,52	-42 969,10	-42 969,10
Bénévolat	-61 067,52	-61 067,52	-42 969,10	-42 969,10
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-61 067,52	-61 067,52	-42 969,10	-42 969,10

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		816 732,49	709 437,14	866 566,06	782 500,03
1.1 Réalisées en France		816 732,49	709 437,14	866 566,06	782 500,03
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		457 281,29	383 985,94	338 803,15	254 737,12
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		359 451,20	325 451,20	527 762,91	527 762,91
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		93 762,53	91 189,34	80 106,08	78 740,06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		93 623,42	91 050,23	80 106,08	78 740,06
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		139,11	139,11		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		125 939,69	111 648,74	116 008,27	102 435,06
3.1 Frais d'information et de communication		20 132,55	20 132,55	21 681,08	21 681,08
3.2 Frais de fonctionnement		89 804,11	75 513,16	77 898,12	64 324,91
3.3 Autres charges		16 003,03	16 003,03	16 429,07	16 429,07
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				3 571,00	3 571,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		1 126,00		159,97	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				4 911,73	
TOTAL CHARGES		1 037 560,71	912 275,22	1 071 323,11	967 246,15
EXCÉDENT OU DÉFICIT		273 311,43		-418 704,28	

	Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	15 906,24	15 906,24	9 553,30	9 553,30
Réalisées en France	15 906,24	15 906,24	9 553,30	9 553,30
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	19 051,20	19 051,20	11 570,20	11 570,20
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	26 110,08	26 110,08	21 845,60	21 845,60
TOTAL	61 067,52	61 067,52	42 969,10	42 969,10

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	NEANT 0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	771	4 115
→ OCTOBRE ROSE	67	
→ FOULEES ROSES	209	
→ ECOLE ST AMAND MAGNAZEIX	495	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	7 898	2 170
→ INTERETS BANQUES	7 898	
Total	17 338	6 285

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services	38 228	11 859
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	38 228	11 859

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 912	886
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		15 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	4 912	15 886

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **16 mars 2022**

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau	} Frais des locaux			0
Téléphone		60%	40%	100%
Affranchissement				0
Autres (à préciser)...				0
Total		1	0	0

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	42%	41%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	26%	27%
Actions de formation		
Actions de recherche	2%	1%
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	13%	11%
Frais de fonctionnement (dont communication)	17%	20%
Total	100%	100%

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	325 160	248 273
Actions d'information, prévention, dépistage	121 818	82 793
Actions de formation	1 015	4 636
Actions de recherche	367 795	529 986
Actions autres	945	878
Total	816 733	866 566
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres		
Total	0	0

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	20 133	21 681
Frais de gestion :		
Frais de fonctionnement	78 531	68 637
Impôt et taxes	2 769	1 361
Cotisation statutaire	8 504	7 901
Autres charges	16 003	16 429
Total	125 940	116 009

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		4 912
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	4 912

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5		
Prestation	Tarif négocié	63 556	42 969
Autres (à préciser)			
	Total	63 556	42 969

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France					MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France			FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				FRAIS DE RECHERCHE	FRAIS DE FONCTIONNEMENT						IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2023	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Autres actions	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Achats pour manifestations et ventes	Frais de recherche partenariat	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%		Charges financières	Dotations aux amortissements
26/02/2024 - 10:26																							
CHARGES D'EXPLOITATION	1 031 619,67		308 659,50	121 818,27	1 014,67	944,90	20 043,95	11 700,00	346 251,20	1 500,00	50 975,45	25 207,22	106,60	17 334,15	139,11	19 979,10	153,45	78 530,60	2 769,33	8 504,14	447,22	15 540,81	
Achats de marchandises	1 483,64		237,90	1 170,71			1,83					10,98		10,98				51,24					
Variation de stock																							
Autres achats et charges externes	319 370,37		168 768,93	50 437,82	699,70		3 167,54				50 975,45	6 386,64	106,60	6 259,09	139,11	4 168,25	153,45	27 660,57			447,22		
Aides financières	398 160,64		38 709,44					11 700,00	346 251,20	1 500,00													
Impôts, taxes et versements assimilés	7 170,79		3 875,76	276,84										248,86				2 769,33					
Salaires et traitements	191 998,53		70 183,83	49 778,22			6 042,30				9 189,16		7 774,47			11 378,99		37 651,56					
Charges sociales	66 398,08		22 159,12	17 949,90			2 013,17				3 636,05		3 040,75			4 431,86		13 167,23					
Dotations aux amortissements, dépréciations et reports en fonds dédiés	15 540,81																					15 540,81	
Autre charges d'exploitation	31 496,81		4 724,52	2 204,78	314,97	944,90	8 819,11				5 984,39									8 504,14			
CHARGES FINANCIÈRES	15,00																					15,00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et intérêts et charges assimilées																							
Différences négatives de change																							
Charges nettes sur cessions de VMP	15,00																					15,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 800,01		4 800,00																0,01				
Sur opérations de gestion	4 800,01		4 800,00																0,01				
Sur opérations en capital																							
Dotations aux amortissements, dépréciations et																							
AUTRES	1 126,03																		0,03			1 126,00	
Participation des salariés aux résultats																							
Impôt sur les bénéfices	1 126,03																		0,03			1 126,00	
C.R	1 037 560,71		313 459,50	121 818,27	1 014,67	944,90	20 043,95	11 700,00	346 251,20	1 500,00	50 975,45	25 207,22	106,60	17 334,15	139,11	19 979,10	153,45	78 530,64	2 769,33	8 504,14	462,22	15 540,81	1 126,00
C.E.R																							

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 660
Total	3 660

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ AVOIR ACTC	4 800
Total	4 800

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 087 - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 204 902,37	-533 978,34
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 856,00	-27 544,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-367 896,37	-332 255,01
Dons manuels non affectés	-348 656,38	-296 806,13
Dons manuels affectés	-18 207,99	-29 492,88
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 032,00	-5 956,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-810 150,00	-174 179,33
Manifestations	-1 159,90	-190,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-320,00	-410,00
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-102 514,77	-83 649,71
Autres produits affectés		
Produits financiers	-7 898,33	-2 169,91
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-698 257,00	-87 759,71
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 204 902,37	-533 978,34
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-433 267,81
TOTAL	-1 204 902,37	-967 246,15

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	614 333,49	1 033 288,15
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	258 627,15	-433 267,81
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-192 946,63	14 313,15
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	680 014,01	614 333,49

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-61 067,52	-42 969,10
Bénévolat	-61 067,52	-42 969,10
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-61 067,52	-42 969,10

	087 - COMITÉ DE LA HAUTE VIENNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		743 437,14	782 500,03
1.1 Réalisées en France		743 437,14	782 500,03
Actions réalisées par l'organisme		383 985,94	254 737,12
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		284 848,91	194 009,78
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		78 305,26	46 395,75
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 014,67	4 636,20
Actions de société et politique de santé		944,90	877,88
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		18 872,20	8 817,51
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		359 451,20	527 762,91
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		11 700,00	8 500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			300,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		346 251,20	518 962,91
Programmes nationaux		217 468,20	351 462,91
Programmes régionaux et départementaux		128 783,00	167 500,00
Mission reversement legs			
Autres actions		1 500,00	
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		91 189,34	78 740,06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		91 050,23	78 740,06
Frais d'appel de dons		49 369,26	45 679,19
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		25 207,22	21 310,93
Frais de traitements des legs		106,60	81,05
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		16 367,15	11 668,89
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		139,11	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		139,11	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		111 648,74	102 435,06
3.1 Frais d'information et de communication		20 132,55	21 681,08
Frais d'information et de communication externe		19 979,10	21 562,20
Frais d'information et de communication interne		153,45	118,88
3.2 Frais de fonctionnement		75 513,16	64 324,91
Frais de gestion		64 239,69	55 063,36
Formation administrative			
Impôts et taxes		2 769,33	1 360,61
Cotisation statutaire 10%		8 504,14	7 900,94
3.3 Autres charges		16 003,03	16 429,07
Charges financières		462,22	396,12
Dotations aux amortissements		15 540,81	16 032,95
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		946 275,22	963 675,15
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			3 571,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		258 627,15	
TOTAL		1 204 902,37	967 246,15

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	15 906,24	9 553,30
Réalisées en France	15 906,24	9 553,30
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	19 051,20	11 570,20
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	26 110,08	21 845,60
TOTAL	61 067,52	42 969,10

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Total des immob acquises par la GP	Dotations brute	Dotations à neutraliser
IM000002	01/05/2010	Bâtiment peinture	17 877,80		1 201,41	1 201,41
IM000003	23/04/2010	Bâtiment peinture	2 407,17		160,71	160,71
IM000005	01/04/2016	Climatisation	15 765,88		1 577,42	1 577,42
IM000012	01/05/2010	BUREAUX	221 409,66		4 431,07	4 431,07
IM000023	01/04/2010	Sudio	29 811,89		597,10	597,10
IM000034	01/05/2010	Bâtiment chauffage	8 801,38		591,47	591,47
IM000037	21/07/2020	PC OPTPLEX 5070	1 197,60		222,26	222,26
IM000038	21/07/2020	PC OPTPLEX 5070	1 387,20		257,45	257,45
IM000039	31/07/2020	PC DELL LATITUDE 351	1 128,00		219,81	219,81
IM000040	31/07/2020	PC DELL LATITUDE 351	1 128,00		219,81	219,81
IM000041	21/12/2020	PC DEL PORTABLE - 3	660,00		214,89	214,89
IM000042	21/12/2020	PC DEL PORTABLE - 3	660,00		214,89	214,89
IM000043	21/12/2020	PC DEL PORTABLE - 3	660,00		214,89	214,89
IM000044	23/04/2010	Bâtiment chauffage	1 185,07		79,08	79,08
IM000045	01/05/2010	Bâtiment plomberie	17 877,80		716,39	716,39
IM000046	23/04/2010	Bâtiment plomberie	2 407,17		96,26	96,26
IM000047	01/05/2010	Bâtiment menuiserie	9 076,42		363,70	363,70
IM000048	23/04/2010	Bâtiment menuiserie	1 222,10		48,87	48,87
IM000049	12/07/2021	BN FACT ACHAT PC ACC	820,00		273,33	273,33
IM000051	26/02/2021	ALFAB FACT MATERIEL	2 991,45		997,15	997,15
IM000052	09/03/2021	BRUNEAU ACHAT LOT 36	1 512,00		302,40	302,40
IM000059	26/08/2021	PERMAJUICE FACT ACHA	2 580,00		860,00	860,00
IM000061	31/08/2021	UNIVR CAQUES VIRTUEL	2 400,00		799,16	799,16
IM000062	04/07/2022	BN ACHAT PC PORT PREV	675,00		225,00	225,00
IM000063	04/07/2022	BN ACHAT PC PORT PREV	41,00		13,67	13,67
IM000064	04/07/2022	BN ACHAT PC PORT PREV	15,00		5,00	5,00
IM000065	13/12/2022	BN ACHAT PC PORTABLE	164,80		54,93	54,93
IM000066	13/12/2022	BN ACHAT PC PORTABLE	772,50		257,50	257,50
IM000067	13/12/2022	BN ACHAT PC PORTABLE	16,18		5,39	5,39
IM000068	13/12/2022	BN ACHAT PC PORTABLE	35,32		11,77	11,77
IM000069	11/12/2023	BN FACT ACHAT PC PORT		967,44	17,92	17,92
IM000084	12/12/2023	ACHAT LOCAL BAS SDS		167 061,65	176,34	176,34
IM000085	12/12/2023	ACHAT LOCAL BAS SDS		13 489,45	47,46	47,46
IM000086	12/12/2023	ACHAT LOCAL BAS SDS		6 848,49	14,46	14,46
IM000087	12/12/2023	ACHAT LOCAL BAS SDS		13 489,45	28,48	28,48
IM000088	12/12/2023	ACHAT LOCAL BAS SDS		6 640,96	23,37	23,37
			346 686,39	208 497,44		15 540,81

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	22			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	1511		26110,08
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	6	400		6912
Organisation de manifestations	11	657,5		11361,6
Communication, démarches auprès des médias	45	1069		18472,32
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	40,5		699,84
Autres.	3			
Total	91	3 678	2	63 556

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	6		5,27
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	6	0	5,27

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	350
6257 - Réceptions	Restauration	260
Total		610

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 357 membres**.
La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.